

Fiche 6 : L'évaluation : une réflexion indispensable pour assurer le suivi des élèves

1. Évaluer, valider, noter

Un parcours de formation est une suite d'apprentissages et d'évaluations, ponctués de validations intermédiaires et débouchant sur une validation finale. Si les enseignants sont le point commun de ces différentes phases, les élèves bénéficient des apprentissages et des évaluations, alors que la validation finale rend compte à l'institution des acquis des élèves. L'évaluation, conduite dans le cadre habituel des cours, n'est pas incompatible avec le système de notation, et peut y participer. Elle est menée par chaque enseignant de façon individuelle, mais peut aussi être menée conjointement lors d'itinéraires de découverte, de thèmes de convergence.

L'apprentissage se construit avec la mise en place de stratégies d'évaluation à trois moments clés : au début, c'est l'évaluation diagnostique, en cours, c'est l'évaluation formative et à la fin, c'est l'évaluation finale ou sommative qui participe à la validation finale.

L'évaluation est un élément majeur du processus de formation et ceci dans toutes les disciplines avec une attention particulière pour l'évaluation en cours de formation. L'évaluation doit porter sur des compétences clairement explicitées au niveau considéré. Il est nécessaire que l'évaluation de la maîtrise progressive de ce socle de connaissances et de compétence soit réfléchi et anticipée.

Les évaluations font partie des actions pédagogiques et ont plusieurs applications :

Elles mettent en évidence les manques, permettent de mettre en place les remédiations, en ciblant les compétences non maîtrisées. Au niveau de la classe de 1^{ère} STMG, elles doivent offrir à l'élève le moyen de s'impliquer dans ses processus d'apprentissage.

L'évaluation d'une compétence doit se faire dans des situations variées afin, d'une part, de ne pas se réduire au constat d'une capacité appliquée à une situation déjà vue, et, d'autre part, de bien vérifier la maîtrise de la compétence lors de la résolution d'un problème nouveau.

Pour chacun des thèmes, le programme fournit des indications sur ce qui est évaluable et comment l'élève doit agir.

Une tâche complexe, qui n'est pas un empilement de microcompétences, peut conduire à l'évaluation de plusieurs items impliqués dans la tâche, mais pas obligatoirement de tous.

L'évaluation cherche à situer l'état des acquis de l'élève par rapport aux objectifs d'apprentissage visés. L'évaluation se traduit par une valeur donnée à la production de l'élève. Pour exprimer cette valeur, différents codes peuvent être utilisés : une appréciation, une lettre, une couleur, une note.

La notation consiste à traduire une production d'élève par une note chiffrée. La note de contrôle, par exemple, résulte de la somme des points attribués à l'élève en fonction du barème fixé pour l'atteinte de chacun des objectifs d'apprentissage évalués. La notation garde sa place pour des évaluations finales et certificatives. Cependant, une valeur moyenne obtenue au final ne traduit pas les compétences acquises.

Évaluation et notation sont ainsi deux notions à bien différencier entre elles et à bien différencier de la validation qui, elle, est binaire : une compétence est déclarée maîtrisée ou non.

2. Suivre l'évolution de l'acquisition des compétences en 1^{ère} STMG

Pour le professeur qui doit mettre en œuvre les enseignements, c'est en même temps répondre aux caractéristiques des exigences nationales, européennes et internationales : transversalité : les compétences recouvrent plusieurs disciplines, elles s'exercent dans des situations variées ; contextualisation / décontextualisation : la compétence doit être maîtrisée et évaluée à travers des situations concrètes, les plus proches possible de celles rencontrées dans la vie réelle. Les tâches, les situations de mise en œuvre des compétences sont par essence complexes, requérant la mobilisation de connaissances, capacités et attitudes variées. Les compétences intègrent diverses facettes (capacités, attitudes, connaissances) issues de diverses disciplines.

3. La différenciation pédagogique et le travail par tâche complexe

Selon leur degré de maîtrise, les élèves peuvent avoir besoin d'être accompagnés pour réaliser la tâche complexe.

Des aides de différents types doivent être prévues à cet effet :

Aide à la démarche de réalisation ou de résolution ;

- Apport de savoir-faire, par exemple sous la forme d'une procédure de réalisation ;
- Apport de connaissances nécessaires à la résolution.

Il n'y a pas de hiérarchie entre ces types d'aide.

Les aides ne sont pas destinées à donner des réponses mais à guider les élèves dans leur réflexion, dans la mise en œuvre de capacités ou dans la mobilisation de connaissances.

Ces aides doivent être mises à disposition de l'élève en fonction des difficultés qu'il rencontre, seulement quand il en a besoin et dans l'ordre qui lui convient. Les aides ciblées permettent de respecter le rythme d'acquisition de chaque élève. L'objectif est que les élèves se détachent progressivement et volontairement des aides.

La mise en œuvre de l'évaluation dans une tâche complexe

La tâche complexe n'est ni la panacée ni une nécessité, les apprentissages passent aussi par des tâches plus simples, automatisées, d'ordre procédural, comme on «fait des gammes».

Travailler en tâche complexe ne suppose pas que l'élève la réussisse d'emblée. Réussie ou non, en autonomie ou pas, la tâche complexe donne l'occasion d'évaluer positivement des connaissances et des capacités du socle. Pour l'élève ayant réussi à réaliser une tâche complexe sans aide, on évalue positivement les connaissances et les capacités requises.

Pour l'élève qui a utilisé une aide, on n'évalue pas les connaissances et les capacités correspondantes mais on évalue positivement les autres qu'il a mises en œuvre sans aide.

L'enseignant pourra choisir les compétences évaluées parmi celles mises en œuvre sans toutes les évaluer. Au niveau de la première, il pourra échanger avec l'élève pour discuter sur ce qui est acquis ou pas.

4. Impliquer l'élève dans ses apprentissages et dans son évaluation

Elaborer un livret de compétences (les fiches d'auto-évaluation), c'est donner à l'élève un outil de son apprentissage, il convient donc de l'impliquer afin qu'il en comprenne le fonctionnement, l'intérêt et les enjeux.

Chaque professeur doit faire en sorte que l'élève connaisse le dispositif d'évaluation mis en place, qu'il comprenne ce qui est attendu de lui, qu'il soit associé à cette évaluation et qu'il utilise un outil de suivi de son évaluation le responsabilisant. Dans toute situation, il s'agit de s'être assuré préalablement que l'on a permis aux élèves de découvrir, d'élucider les compétences visées et de les travailler.

Implication de l'élève par la connaissance du dispositif

Une explicitation du livret personnel de compétences (sa structure, sa composition, son utilisation) est indispensable.

La communication globale sur le dispositif doit rendre lisible le cheminement des apprentissages, montrer la continuité verticale entre la 1^{ère}, terminale et les STS (transmission du livret, explication des paliers, des rendez-vous, bilans, examens et attestations...), ainsi que la transversalité des apprentissages.

Ce livret permet de faire un point sur les compétences acquises et/ou en voie d'acquisition à partir d'un suivi. Il peut donner des indications sur les points à travailler et les besoins de l'élève, par exemple sur l'organisation et les priorités à établir.

Implication de l'élève par la compréhension des attentes

Les sciences de gestions regroupent plusieurs matières mais les différents thèmes sont concernés par une même compétence et une matière est concernée par plusieurs compétences.

Chaque professeur explicite ce qui fait l'objet d'une évaluation. Il peut alors, pour ses élèves, les expliciter, les reformuler et aussi préciser les critères de réussite. Ainsi, l'élève connaît clairement les attendus et identifie les tâches associées. La confrontation du bilan des compétences de l'élève et son projet de formation en terminale peut être l'occasion de lui offrir la possibilité de s'exprimer, de faire des choix, de prendre des responsabilités, de satisfaire son besoin d'autonomie.

Implication de l'élève par sa participation active à l'évaluation

Il est souhaitable d'impliquer l'élève et de le responsabiliser en l'associant étroitement à sa propre évaluation. Il peut alors revenir sur une compétence dans une activité ultérieure et montrer qu'il en a la maîtrise. Le travail en transversalité des 5 thèmes permet de revenir et d'aider l'ensemble des élèves à maîtriser les connaissances mais également les compétences attendues.

- ***Les fiches d'auto-évaluation*** : elles sont indispensables pour que l'élève ait de la distanciation sur son travail. Avant d'évaluer sa maîtrise des notions, vous devez laisser l'élève apprécier la différence entre le travail réalisé et les objectifs initiaux. Votre intervention est alors indispensable pour expliciter un certain nombre d'éléments. Ceci travaille également son autonomie (sachant que cette dernière n'est pas innée mais qu'elle s'acquiert).

- **Les synthèses de cours** : elles sont à utiliser avec précaution car elles ne répondent pas forcément aux objectifs du programme. L'élève doit construire des compétences. Si elles ne sont pas maîtrisées à un moment donné, elles le seront lors d'une prochaine activité. La maîtrise des notions ne doit pas s'opposer à l'appropriation des capacités puis des compétences. L'objectif se situe à la fin de la période de la formation et ce qui n'est pas maîtrisé à ce moment pourra l'être plus tard. C'est peut être un aspect plus difficile à concevoir en termes de positionnement.

5. Des activités guidées à une mise en œuvre de tâches complexes

La mise en activités des élèves afin qu'ils découvrent de nouvelles notions et acquièrent ou mobilisent des méthodes et des techniques se pratique lors de chaque séance en SDG. Les professeurs poursuivent à travers ces activités qu'ils qualifient d'autonomes au moins trois objectifs : celui de mettre les élèves en situation d'investigation, celui de leur faire acquérir de nouvelles connaissances et celui de leur faire acquérir des capacités et/ou des attitudes. Afin d'atteindre de façon certaine et contrôlée ces objectifs, les professeurs proposent souvent à leurs élèves des situations fermées et guidées, soit oralement soit par des fiches d'activités. La démarche est souvent prédéfinie et imposée par une succession de consignes ou de questions simples souvent mono-capacitaires portant sur l'exploitation du réel ou de son substitut. Ces activités, souvent initiées par des situations problèmes issues de la vie courante ou de l'actualité, doivent être le fil conducteur de la démarche et ne doivent pas devenir des prétextes au lieu de servir de fil directeur pour l'investigation.